



Municipalité de l'Ascension de Notre-Seigneur

L'Ascension de Notre-Seigneur, le 26 août 2008

Monsieur Denis Lemelin
Président national
CUPW . STTP
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario K2P 1Y3

**Objet: Maintien du Service Postal Public et Universel – Examen
stratégique de la Société Canadienne des postes**

Monsieur,

Vous trouverez joint à la présente, copie d'une résolution adoptée par le conseil municipal de l'Ascension de N.S. relativement au sujet mentionné en rubrique.

Si des informations additionnelles vous étaient nécessaires concernant celle-ci, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus respectueuses.


NORMAND DESGAGNÉ,
Directeur général et
Secrétaire-trésorier

ND/gb

p.j.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LAC ST-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

EXTRAIT du procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de L'Ascension de Notre-Seigneur, tenue le 7 juillet de l'an deux mille huit (7 juillet 2008), au lieu et à l'heure habituels des séances.

R. 2008-167

MAINTIEN DU SERVICE POSTAL PUBLIC ET UNIVERSEL – EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

ATTENDU que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par Madame la conseillère Martine Côté,

APPUYÉE par Monsieur le conseiller Michel Harvey,

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS(ÈRES):

Que la municipalité de L'Ascension de Notre-Seigneur transmet une copie de cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant son opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est à dire la population.